

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 10 novembre 2014

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le dixième jour de novembre deux mille quatorze (2014) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	absent
Rémi Beaulieu	#2	absent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. sec.-trés, rédige le procès-verbal.

2014-11-288.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire 6 octobre 2014
 - 3.2 Session extraordinaire 20 octobre 2014
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois, transfert de crédit
 - 4.2 Discours de la mairesse sur la situation financière au 31 octobre 2014
 - 4.3 Rapport mensuel et prévisions des mois à venir
 - 4.4 Liste des personnes endettées envers la municipalité au 31 octobre 2014
 - 4.5 Déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 4.6 Remerciements - Chevaliers de Colomb conseil 12275 des Quatre Clochers
 - 4.7 Programmation TECQ 2014-2018 - Programmation et confirmation paiement TECQ 2009-2013
 - 4.8 Règlement no 72-14 appareils d'enregistrement (annulation)
 - 4.9 FQM - Calendrier des formations 2015
 - 4.10 Cercle des Fermières de Cacouna - Demande d'affichage
 - 4.11 PG solutions - Formation et achats de nouveaux modules
 - 4.12 Proportion médiane et facteur comparatif - Rôle d'évaluation 2015
 - 4.13 Programme de revitalisation 2014
 - 4.14 Tribunal administratif - Bernard Simard
 - 4.15 Avis motion - Règlement taxation 2015
 - 4.16 Renouvellement adhésion 2015 - FQM
 - 4.17 CSST - Classification pour l'année 2015
 - 4.18 Condoléances – Décès mère de Jean D'Amour

- 4.19 Félicitations 40 ans - Journal Epik
 - 4.20 Demande d'appui - CLD
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 CAUREQ - Redistribution des excédents année 2013-2014
 - 5.3 CSST - Sommaire des sommes portées à notre dossier
 - 5.4 Soumission déneigement caserne incendie
 - 5.5 Tarification 2015 - CAUREQ
 - 5.6 Sécurité publique - Services policiers 2015
 - 5.7 Correspondance - Hugues Babin
 - 5.8 Remerciements Pompiers de Cacouna - Feu St-Modeste
6. TRANSPORT
- 6.1 TransCanada Énergie Est
 - 6.2 Convention option d'achat - TransCanada Énergie Est
 - 6.3 Correspondance - Citoyenne de Cacouna
 - 6.4 MRC de Rivière-du-Loup - Parc éolien communautaire
 - 6.5 CN – Correspondance - information à propos des opérations du CN sur la subdivision Mont-Joli, déneigement
 - 6.6 Offres de lumières de rues
 - 6.7 Correspondance - Ferme J.T.L. Inc. – Rue Parc Industriel
 - 6.8 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 204-14
 - 6.9 MRC de Rivière-du-Loup - Attentes face au projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada
 - 6.10 Club de Motoneige Les Déserteurs Inc. - Droit de passage
 - 6.11 Correspondance - Hugues Guérette Inc.
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Roche - Plan d'intervention municipale pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
 - 7.2 Correspondance - André Ouellet
 - 7.3 Formation - Travail en espace clos
 - 7.4 Roche - Demande de certificat d'autorisation MDDELCC - Travaux rue de la Grève
 - 7.5 MDDELCC - Exigences de qualification des opérateurs
 - 7.6 MDDELCC- Nouveau programme d'échantillonnage des eaux usées
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 203-14 - Comité consultatif agricole de la MRC de Rivière-du-Loup
 - 8.3 CPTAQ - Dossier 407415
 - 8.4 MRC de Rivière-du-Loup - Mise à jour de la cartographie
 - 8.5 Contrôle du zonage agricole
 - 8.6 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 205-14
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Vidéotron - Hausse des tarifs
 - 9.3 Avenants - Projet de bibliothèque
 - 9.4 Corporation de développement - Demande de contribution au séminaire sur le patrimoine bâti
 - 9.5 Invitation de la Corporation de développement - Séminaire patrimoine bâti des municipalités riveraines de la MRC de Rivière-du-Loup
 - 9.6 Corporation de développement de Cacouna - Demande d'aide financière 2015
 - 9.7 Vente étagères - Bibliothèque
 - 9.8 Réseau Biblio - Tarification 2015
 - 9.9 Parc Kiskotuk - Nomination d'un représentant municipal
 - 9.10 Correspondance - Michel Gagnon

10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 8 décembre 2014
11. AFFAIRES NOUVELLES
 - 11.1 Signature Pacte rural
 - 11.2 Fibre optique - Bibliothèque
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-11-289.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre et de la session extraordinaire du 20 octobre 2014

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 6 octobre 2014 (sauf la page numéro 1512, retranscrite par erreur) ainsi que celui de la session extraordinaire du 20 octobre 2014 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-11-290.4.1 Ratification des déboursés d'octobre 2014 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la liste des transferts budgétaires du journal du budget révisé 2 au 27 octobre 2014 soit adopté tel que présenté.

Que les comptes pour la période du 1 au 31 octobre 2014 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 242 550.63\$ à même le fonds général et de 35 000.00\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

Monsieur Rémi Beaulieu prend son siège.

4.2 Discours de la mairesse sur la situation financière au 31 octobre 2014

Mme Ghislaine Daris mairesse dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 octobre 2014 et des projections pour l'année 2015.

4.3 Rapport mensuel et prévisions des mois à venir

Dépôt au conseil des états financiers au 31 octobre 2014 et la projection des mois à venir.

2014-11-291.4.4 Liste des personnes endettées envers la municipalité au 31 octobre 2014

Dépôt au conseil de la liste des personnes endettées au 31 octobre 2014.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la directrice générale d'expédier un avis par courrier recommandé aux propriétaires qui ont plus de deux ans d'arriérés demandant leur paiement dans les 10 jours suivants.

4.5 Déclaration d'intérêts pécuniaires

Madame Madeleine Lévesque, directrice générale déclare que tous les conseillers ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

4.6 Remerciements - Chevaliers de Colomb conseil 12275 des Quatre Clochers

M. Paul-Aimé Dumont, trésorier du conseil 12275 des Quatre Clochers nous remercie d'avoir répondu généreusement à leur demande d'aide dans l'organisation du congrès régional des Chevaliers de Colomb qui s'est tenu le 20 septembre dernier.

2014-11-292.4.7 Programmation TECQ 2014-2018 - Programmation et confirmation paiement TECQ 2009-2013

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Trois-Pistoles le 17 octobre dernier, il a été annoncé qu'un montant de 880 212\$ sera versé à la municipalité dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014-2018.

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation des travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Finalement, la direction générale des infrastructures nous informe que notre reddition de comptes (incluant le rapport d'audit) pour la période du 13 mai 2009 au 31 décembre 2013 dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2009-2013 a été approuvée.

2014-11-293.4.8 Règlement no 72-14 appareils d'enregistrement (annulation)

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna avait adopté le règlement no 53-12 concernant les appareils d'enregistrement le 6 août 2012 et entré en vigueur le 7 août 2012;

Attendu que ce règlement interdisait l'utilisation de tout appareil de captage de l'image et / ou du son lors des sessions régulières, extraordinaires du conseil municipal;

Attendu que ce règlement demandait à ce qu'un journaliste ou autre personne qui désire utiliser un appareil décrit dans l'alinéa précédent, il pouvait le faire en demandant l'autorisation par écrit, au préalable, à la mairesse ou de son représentant;

Attendu que ce règlement est invalide étant donné que les séances du conseil sont publiques;

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 6^{ième} jour d'octobre 2014;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna décrète ce qui suit :

Règlement no 72-14 appareils d'enregistrement (annulation)

Article 1

Le règlement no 53-12 intitulé –appareils d'enregistrement est annulé par ce règlement.

4.9 FQM - Calendrier des formations 2015

Dépôt aux membres du conseil du calendrier de formations pour l'année 2015 de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec.

2014-11-294.4.10 Cercle des Fermières de Cacouna - Demande d'affichage

Madame Marjolaine Lévesque présidente du Cercle des Fermières de Cacouna demande à la municipalité l'autorisation d'installer pendant 1 an, une affiche du 100^e anniversaire du Cercle de Fermières du Québec sur la façade de l'édifice municipal du côté de l'église.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que le Cercle des Fermières de Cacouna installe l'affiche du 100^e anniversaire sur la façade (face à l'église) du bâtiment municipal.

4.11 PG solutions - Formation et achats de nouveaux modules

Madame Martine Truchon de PG Solutions nous transmet une offre à laquelle on peut faire l'acquisition de nouveaux modules pour la somme 1 800\$ plus taxes ainsi que la mise à jour annuelle de 450\$ plus taxes. Deux modules supplémentaires seraient nécessaires soit la qualité des services et de la gestion de la dette.

L'achat de ces modules se discutera à la préparation du budget 2015.

4.12 Proportion médiane et facteur comparatif - Rôle d'évaluation 2015

Monsieur Bernard Guay, directeur de la Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière nous transmet les résultats établis pour le calcul de la proportion médiane et du facteur comparatif pour l'exercice financier 2015 et sont les suivants :

Proportion médiane : 100%

Facteur comparatif : 1.00

4.13 Programme de revitalisation 2014

Dépôt de la liste des propriétaires ayant droit au remboursement de taxes selon le programme de revitalisation déjà établi.

4.14 Tribunal administratif - Bernard Simard

Le Secrétaire du Tribunal Administratif du Québec nous a transmis copie d'une requête déposée au Tribunal concernant la partie nommée en titre. Un avis nous sera transmis pour la date, heure et lieu de l'audience.

4.15 Avis motion - Règlement taxation 2015

Avis de motion est régulièrement donné par le conseiller monsieur Rémi Beaulieu qu'à une prochaine séance, un règlement concernant les taux de taxation 2015 sera adopté.

4.16 Renouvellement adhésion 2015 - FOM

Ce point est reporté à une date ultérieure.

4.17 CSST - Classification pour l'année 2015

Dépôt au conseil de la classification de la Commission Santé Sécurité au Travail pour l'exercice financier 2015. Le taux de la prime est de 1.84\$ du 100\$ de salaire assurable.

2014-11-295.4.18 Condoléances – Décès mère de Jean D'Amour

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses sincères condoléances à monsieur Jean D'Amour Député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à l'occasion du décès de la mère de monsieur D'Amour.

2014-11-296.4.19 Félicitations 40 ans - Journal Epik

Attendu que le Journal Epik a fêté ses 40 ans de publication le 14 octobre 1974;

Attendu que le conseil désire souligner cet anniversaire;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses sincères félicitations à monsieur Yvan Roy et son équipe pour la publication du journal Epik depuis plus de 40 ans au sein de notre communauté.

2014-11-297.4.20 Demande d'appui - CLD

Considérant l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

Considérant que le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre MRC et de nos municipalités;

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux MRC de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Considérant que ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région;

Considérant que notre MRC et nos municipalités n'ont pas été consultées par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna;

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;

Appuie le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 CAUREQ - Redistribution des excédents année 2013-2014

Madame Micheline Anctil, présidente du conseil d'administration de CAUREQ, nous confirme une redistribution des excédents de l'ordre de 3 198.37\$ à notre municipalité pour l'année financière 2013-2014.

5.3 CSST - Sommaire des sommes portées à notre dossier

Dépôt du sommaire des sommes portées à notre dossier de la Commission de la santé, de la sécurité au travail pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2014. Un montant de 15 662.51\$ est cumulé pour l'accident de travail du 23 janvier dernier.

2014-11-298.5.4 Soumission déneigement caserne incendie

Dépôt au conseil d'une soumission pour le déneigement de la caserne incendie pour les hivers 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017.

Hugues Guérette Inc.	2014-2015	1700\$ plus taxes
	2015-2016	1730\$ plus taxes
	2016-2017	1760\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Hugues Guérette Inc. pour le déneigement en tout temps étant un service d'urgence et le sablage au besoin du stationnement de la caserne incendie comme suit :

2014-2015	1 700\$ plus taxes
2015-2016	1 730\$ plus taxes
2016-2017	1 760\$ plus taxes.

5.5 Tarification 2015 - CAUREQ

Dépôt au conseil du calcul du coût pour la répartition de notre service incendie pour l'année 2015 par CAUREQ. Le coût qui nous sera facturé en janvier prochain sera de 900.90\$.

5.6 Sécurité publique - Services policiers 2015

Madame Catherine Fournier, directrice de la Direction de la prévention et l'organisation policière nous a transmis les prévisions budgétaires pour l'année 2015 concernant la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec. Le montant estimé pour notre municipalité est de 157 891\$.

2014-11-299.5.7 Correspondance - Hugues Babin

Monsieur Hugues Babin demande au conseil l'autorisation de faire fabriquer la maquette qui servira à fabriquer les badges des pompiers qui leur seront remis durant l'année 2015. Le coût est de 250\$ plus taxes.

De plus, monsieur Babin informe le conseil qu'il devra subir une intervention chirurgicale dans les prochaines semaines. Étant donné la limitation de ses mouvements, il est dans l'obligation de se retirer de son travail de pompier à compter de maintenant afin de ne pas amplifier sa blessure.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Hugues Babin fasse fabriquer la maquette qui servira à faire les badges de pompiers pour l'année 2015 au coût de 250\$ plus taxes.

2014-11-300.5.8 Remerciements Pompiers de Cacouna - Feu St-Modeste

Attendu que la brigade incendie de Cacouna a porté assistance aux pompiers des municipalités environnantes lors de l'incendie des tourbières à St-Modeste;

Attendu que cet incendie a demandé un travail extraordinaire pour les pompiers;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses sincères remerciements aux pompiers de la brigade incendie de Cacouna pour leur bravoure lors de l'incendie de tourbières à St-Modeste en septembre dernier.

6. TRANSPORT

6.1 TransCanada Énergie Est

Madame Ghislaine Daris, mairesse informe la population du suivi du projet TransCanada Énergie Est.

6.2 Convention option d'achat - TransCanada Énergie Est

Ce point est reporté à une date ultérieure.

6.3 Correspondance - Citoyenne de Cacouna

Dépôt au conseil d'une correspondance visant la démocratie municipale et des facteurs de risques à la sécurité et à la santé humaine face au projet Oléoduc Énergie Est.

6.4 MRC de Rivière-du-Loup - Parc éolien communautaire

Dépôt au conseil du calcul de la répartition des bénéfices du parc éolien Viger-Denonville dont notre participation est de 3.59%. Le montant des bénéfices total de novembre 2013 à septembre 2014 est de 1 800 000\$ moins la quote-part spéciale pour rembourser les 7% des actions de la Sémer, ce qui représente un solde à verser de 1 604 000\$. Pour la Municipalité de Cacouna, un montant de 36 972\$ a été versé par la MRC de Rivière-du-Loup.

6.5 CN - Correspondance - Information à propos des opérations du CN sur la subdivision Mont-Joli, déneigement

Monsieur Pierre-Yves Boivin, directeur principal du CN invite les services d'incendie à une séance d'information qui se tiendra le 2 décembre 2014 à Mont-Joli afin de discuter de la sécurité ferroviaire dans notre région.

Cette invitation sera transmise au Chef Pompier afin de prévoir ses disponibilités.

De plus, l'agent des services publics du CN nous a expédié une correspondance concernant le déneigement à proximité des passages à niveau.

Copie de cette correspondance soit adressée au Club de Motoneige « Les Déserteurs de Cacouna Inc. »

6.6 Offres de lumières de rues

Madame Élisabeth Hudon pour le Groupe Caillouette & Associés nous transmet copie d'un communiqué invitant notre municipalité à passer à l'éclairage de rue au DEL.

Cette offre sera analysée au budget 2015.

2014-11-301.6.7 Correspondance - Ferme J.T.L. Inc. – Rue Parc Industriel

Dépôt au conseil d'une correspondance par les administrateurs de la Ferme J.T.L. Inc. demandant au conseil l'ouverture d'un chemin afin de rejoindre le garage construit sur la rue projetée du Parc Industriel, et ce, à la demande de la municipalité.

Attendu que la Municipalité de Cacouna a acheté en 2011, un terrain à partir de la rue du Patrimoine afin de prévoir l'ouverture d'une rue dans la zone industrielle;

Attendu qu'en 2013, la Municipalité a acheté un autre terrain contigu pour le développement de la zone industrielle ainsi que la poursuite de la rue projetée;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de faire construire une portion de la route soit à partir de la rue du Patrimoine et ce, en direction sud, jusqu'à l'endroit où la rue tournerait vers l'ouest.

Que la rue est-ouest soit projetée dans le budget 2015.

6.8 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 204-14

Monsieur Raymond Duval, directeur général, de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie du règlement no 204-14 décrétant une dépense et un emprunt pour financer la participation de la MRC de Rivière-du-Loup dans le développement et la construction d'un ou de plusieurs parcs éoliens communautaires en partenariat avec les autres partenaires communautaires et la ou les compagnies dont le ou les projets seront retenues par Hydro-Québec Distribution dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2013-01.

6.9 MRC de Rivière-du-Loup - Attentes face au projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada

Dépôt au conseil d'une résolution adoptée par le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup indiquant ces attentes face au projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

2014-11-302.6.10 Club de Motoneige Les Déserteurs Inc. - Droit de passage

Madame Chantal Dionne secrétaire-trésorière du Club de Motoneiges « Les Déserteurs de Cacouna Inc. » nous avise qu'il désire renouveler le droit de passage pour les motoneigistes pour une période de cinq ans ainsi que d'ajouter le terrain de monsieur Roger D'Amours acquis par la municipalité.

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la demande de droit de passage sur le chemin de la Rivière-des-Vases ainsi que la route du réservoir, route Moreault par le Club de motoneige « Les Déserteurs Inc. »;

Considérant que le Club est à renouveler les droits de passage;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accorde au Club de motoneige « Les Déserteurs Inc. » le droit de passage pour une période de cinq ans aux endroits suivants:

- chemin de la Rivière-des-Vases sur une distance de moins d'un demi-kilomètre;

- route du Réservoir;
- route Moreault ;
- terrain lot numéro 4 984 166

Que le conseil demande de circuler de façon sécuritaire sur ces tronçons de route ainsi que sur les sentiers;

Que le conseil demande de faire la signalisation adéquate.

(c.c. Sûreté du Québec, MMQ, monsieur Serge Forest)

6.11 Correspondance - Hugues Guérette Inc.

Dépôt d'une correspondance de Hugues Guérette Inc. demandant de prendre en considération qu'il reste sur notre territoire plusieurs arbres, branches et haies nuisibles à leur contrat de déneigement. Il demande notre collaboration afin que les gens se conforment et dans le but de protéger son équipement et permettre d'effectuer leur travail de façon adéquate.

M. Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments, a déjà fait un travail avec les propriétaires concernés et un rappel leur sera fait dans les prochains jours.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Roche - Plan d'intervention municipale pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

M. Éric Bélanger, chargé d'affaires corporatif de Roche, Groupe-conseil nous offre ses services pour mettre à jour notre plan d'intervention selon le nouveau guide et admissible comme priorité 2 de la TECQ 2014-2018.

2014-11-303.7.2 Correspondance - André Ouellet

M. André Ouellet, propriétaire d'une résidence sur la rue Robichaud, est à planifier la mise à jour de son installation septique. De plus, pour une telle installation, le terrain n'est pas assez grand. Il demande de brancher sa résidence au réseau d'égout municipal étant donné que le terrain avoisinant de sa propriété est en vente.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande, au propriétaire du terrain à vendre, une rencontre pour discuter des alternatives possibles afin de connecter les résidents de la rue Robichaud aux égouts municipaux.

2014-11-304.7.3 Formation - Travail en espace clos

Invitation à une rencontre régionale qui se tiendra le 20 novembre prochain à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup concernant le travail en espace clos.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Sabryna Caron technicienne en eaux et monsieur Réjean Lebel directeur des travaux publics assistent à la formation intitulé «Le travail en espace clos» qui se tiendra à Rivière-du-Loup, le 20 novembre 2014 au coût de 45\$ chacun.

2014-11-305.7.4 Roche - Demande de certificat d'autorisation – MDDELCC - Travaux rue de la Grève

ATTENDU QUE la Municipalité de Cacouna désire faire prolonger les infrastructures municipales d'aqueduc et d'égouts sur la rue de la Grève, ce qui inclut, entre autre, la mise en place de conduites d'aqueduc et d'égout domestique et la construction d'un nouveau poste de refoulement des eaux usées;

ATTENDU QU'une autorisation doit être obtenue après du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques conformément aux articles 22 et 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) avant le début des travaux;

ATTENDU QUE le formulaire de demande d'autorisation ainsi que les documents techniques qui l'accompagne doivent être signés par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna habilite la firme ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL à préparer et à présenter, en son nom, les demandes d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changement climatiques;

QUE la Municipalité de Cacouna atteste que le projet ci-haut mentionné ne contrevient à aucun règlement municipal;

QUE la Municipalité de Cacouna s'engage à transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité avec l'autorisation accordée au plus tard 60 jours après la fin des travaux;

QUE la Municipalité s'engage à utiliser et entretenir le poste de pompage conformément aux spécifications indiquées dans le guide d'utilisation ou le manuel d'exploitation fourni par le manufacturier ou l'ingénieur mandaté.

7.5 MDDELCC - Exigences de qualification des opérateurs

Suite à la demande de preuve de conformité aux exigences de qualification des opérateurs selon l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il nous informe que la personne reconnue compétente au sens de l'article est madame Sabryna Caron. Que des personnes non reconnues compétentes selon l'article 44 du RQEP peuvent réaliser des travaux dans la mesure où elles sont sous la supervision immédiate d'une personne reconnue compétente.

7.6 MDDELCC - Nouveau programme d'échantillonnage des eaux usées

Monsieur Marco Bossé, directeur régional adjoint du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous informe du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (Q-2, r.34.1), lequel est entré en vigueur le 11 janvier 2014.

La nouvelle catégorie de suivi de notre station d'épuration a été établie dans le système SOMAE mais le calendrier d'échantillonnage ne s'appliquera qu'à partir du 1^{er} janvier 2015.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 203-14 - Comité consultatif agricole de la MRC de Rivière-du-Loup

Monsieur Raymond Duval directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie d'un règlement adopté par le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup le 18 septembre dernier. Ce règlement numéro 203-14 modifie le règlement numéro 106-97 constituant le comité consultatif agricole de la MRC de Rivière-du-Loup.

8.3 CPTAO - Dossier 407415

La Commission de Protection du Territoire agricole du Québec a refusé de faire droit de la demande numéro 407415 relativement à une demande d'aliénation d'une superficie d'environ 1 869 mètres carrés étant donné qu'aucune information additionnelle n'a été soumise à la Commission afin de fournir un éclairage différent de ce dossier.

2014-11-306.8.4 MRC de Rivière-du-Loup - Mise à jour de la cartographie

Monsieur Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet une proposition pour bénéficier d'une mise à jour de la cartographie de façon quasi automatique lors d'une modification de zonage jugée conforme au schéma d'aménagement. Le coût estimé varie de 500\$ à 1 000\$. Une estimation des coûts sera faite pour chacune des mises à jour.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la proposition de la MRC de Rivière-du-Loup pour la mise à jour de la cartographie pour un coût estimé entre 500\$ et 1 000\$ et ce, à même le budget de 2015.

8.5 Contrôle du zonage agricole

Monsieur Martin Dubois nous transmet un exemple de résolution à être adoptée afin de redonner aux municipalités le contrôle du zonage agricole.

8.6 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 205-14

Monsieur Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis une copie de résolution adoptée par le conseil des maires adoptant le règlement no 205-14 qui vise à abroger le règlement de contrôle intérimaire numéro 127-02 relatif à la gestion des usages résidentiels sur le territoire agricole de la Ville de Rivière-du-Loup.

9. LOISIRS ET CULTURE

2014-11-307.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de madame Karine Boutin, Agente de développement communautaire.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna :

- Accepte que madame Karine Boutin, agente de développement communautaire, imprime le calendrier à tous les mois afin qu'il soit distribué à tous par la poste pendant un an;
- Refuse d'établir une petite caisse mais elle est autorisée à se faire rembourser les dépenses acceptées au préalable par la directrice générale au fur et à mesure;
- Accepte qu'elle participe au séminaire sur le patrimoine bâti des municipalités riveraines de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Accepte que les Loisirs Kakou Inc. embauchent « Animation de l'Est » pour l'activité du samedi soir dans le cadre du Carnaval d'hiver au coût de 450\$ plus taxes;
- Accepte que les Loisirs Kakou Inc. soit responsable du bar de l'activité bénéfice du Centre-Jeunes le 19 décembre prochain.

9.2 Vidéotron - Hausse des tarifs

Monsieur Louis-Philippe Roux, vice-président, marketing nous informe que le tarif mensuel au service de Télédistribution de base analogique sera majoré de 1\$ à compter du 1^{er} novembre 2014.

2014-11-308.9.3 Avenants - Projet de bibliothèque

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'avenant de structure pour un montant total de 1 382.87\$ pour remplacer de l'armature dans la dalle de béton ainsi que le remplacement de solives coupées ou encochées ainsi que l'avenant de mécanique annulant un drain de plancher pour un crédit de 142\$.

2014-11-309.9.4 Corporation de développement - Demande de contribution au séminaire sur le patrimoine bâti

Monsieur Fabien Nadeau, président de la Corporation de développement de Cacouna demande une contribution en service de la Municipalité de Cacouna soit le prêt de la salle paroissiale pour les 21 et 28 novembre ainsi que la participation de madame Karine Boutin au comité organisateur de l'événement.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de fournir la salle paroissiale gratuitement pour la tenue du séminaire sur le patrimoine bâti des municipalités côtières et lacustres de la MRC de Rivière-du-Loup qui se tiendra les 21 et 28 novembre prochain.

Que le conseil accepte la participation de madame Karine Boutin au comité organisateur de l'événement.

9.5 Invitation de la Corporation de développement - Séminaire patrimoine bâti des municipalités riveraines de la MRC de Rivière-du-Loup

Monsieur Fabien Nadeau, président de la Corporation de développement de Cacouna, invite les membres du conseil à assister au Séminaire sur le patrimoine bâti des municipalités riveraines de la MRC de Rivière-du-Loup.

9.6 Corporation de développement de Cacouna - Demande d'aide financière 2015

M. Fabien Nadeau, président de la Corporation de développement de Cacouna, présente une demande d'aide financière pour l'année 2015 à la Municipalité de Cacouna.

Le dossier sera discuté à la rencontre du budget 2015.

2014-11-310.9.7 Vente étagères - Bibliothèque

Dépôt au conseil du tableau indiquant le prix des étagères usagées de la bibliothèque préparé par monsieur René Voyer responsable de la bibliothèque afin de les offrir en vente aux bibliothèques du secteur.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le tableau tel que décrit pour la vente d'étagères usagées de la bibliothèque municipale.

2014-11-311.9.8 Réseau Biblio - Tarification 2015

Monsieur Jacques Côté, directeur général du réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, nous expédie notre facture de cotisation annuelle pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

Coût d'utilisation et soutien au logiciel Symphony :	800.80\$ plus taxes
Contribution municipale	8 708.70\$ plus taxes

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la facture du réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 au coût total de 9509.50\$ plus taxes soit la somme de 10 933.55\$ payé à même le budget 2015.

2014-11-312.9.9 Parc Kiskotuk - Nomination d'un représentant municipal

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme madame Ghislaine Daris mairesse, représentante de la municipalité au sein du Parc Kiskotuk.

9.10 Correspondance - Michel Gagnon

Monsieur Michel Gagnon adresse ses remerciements aux membres du conseil ainsi qu'au comité des Loisirs d'avoir permis qu'il puisse animer les après-midis de septembre et octobre 2014 au Club des 50 ans et plus en lui fournissant la salle gratuitement.

10. INFORMATIONS

11. AFFAIRES NOUVELLES

2014-11-313.11.1 MRC de Rivière-du-Loup - Demande au Pacte rural

Dépôt au conseil d'une correspondance de monsieur Raymond Duval, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup indiquant accorder une aide financière de 650\$ à même le fonds du Pacte rural pour l'achat de publicité dans le cahier spécial sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup réalisé par le journal Info Dimanche.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale à signer pour la Municipalité de Cacouna le protocole d'entente concernant le financement du projet par le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Rivière-du-Loup.

2014-11-314.11.2 Fibre optique – Bibliothèque

Dépôt de deux soumissions pour le branchement de la fibre optique à la bibliothèque Émile-Nelligan.

Électro Saguenay Ltée.	5 046.94\$ plus taxes
RDL Télécom	3 552.15\$ plus taxes incluant le câblage téléphonique

En conséquence :

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil accepte la soumission de RDL Télécom pour le branchement de la fibre optique ainsi que le câblage téléphonique et réseautage à la bibliothèque Émile-Nelligan pour un montant de 3 552.15\$ plus taxes soit la somme de 4 084.08\$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-11-315.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h35 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

Ghislaine Daris, mairesse
